

Rapport annuel

—

2020



**POUVOIR JUDICIAIRE
GERICHTSBEHÖRDEN**

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Tribunal d'arrondissement de la Glâne TAGL

Introduction

Au Conseil de la magistrature

Monsieur le Président du Conseil de la magistrature,
Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil de la magistrature,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-après le rapport sur l'administration du Tribunal d'arrondissement de la Glâne pour l'année 2020.

Romont, le 11 janvier 2021

Signature

Rapport sur l'activité 2020

1.1 Tribunal d'arrondissement de la Glâne

1.1.1 Composition et locaux

1.1.1.1 Composition du Tribunal (uniquement juges, y compris les juges-asseesseurs)

Juges professionnels (au 31.12.2020)

Nom/prénom	Fonction	EPT
Bovet Grégoire	Président	1
Menoud Jacques	Président du Tribunal des Prud'hommes	0.1

Total équivalents plein-temps EPT **1.1**

Juges-asseesseurs – à titre accessoire (au 31.12.2020)

Nom/prénom

Nom/prénom

Tribunal civil et pénal :

Fontaine Maja
Girard Christophe
Joye Muriel
Favre Guillaume
Pache Philippe
Bichsel-Zeindl Astrid
Cornu Marlène
Matthey Claudine
Bard Jean-François

Tribunal civil et pénal :

Tribunal des prud'hommes :

Jaquier Sébastien	employeurs
Terrapon Jacques	employeurs
Ropraz Bernard	employeurs
Repond Denis	employés
Vuagniaux Jean-François	employés
Brodard Vincent	employés
Rossel Cédric	employés

Tribunal des baux :

Magne André	propriétaires
Delabays Marc	propriétaires
Morand Baptiste	propriétaires
Martins Sandra	locataires
Chollet Justine	locataires
Scazzari Valentina	locataires

1.1.1.2 Composition du greffe et du secrétariat

Équivalents plein temps (au 31.12.2020)	EPT
Total EPT des collaborateurs avec formation juridique	1.2
Total EPT des collaborateurs sans formation juridique	1.5

Le greffe du Tribunal est composé d'un président, d'un greffier-chef à 90 %, d'une greffière adjointe à 30 %, d'un greffier-stagiaire, d'une secrétaire à 80 %, d'une collaboratrice en gestion comptable à 70 % et d'une apprentie.

1.1.1.3 Locaux

Les locaux donnent entière satisfaction

1.1.2 Activité juridictionnelle

1.1.2.1 En général (charge de travail globale etc.)

La charge de travail est restée très élevée en 2020. Grâce à l'engagement constant d'un personnel compétent et dévoué, le Tribunal a pu éviter de prendre du retard dans le traitement des dossiers.

1.1.2.2 Affaires civiles (président, tribunal, tutelles, prud'hommes, baux, poursuites et faillites)

Il est renvoyé aux statistiques.

1.1.2.3 Affaires pénales (juge de police, tribunal pénal)

Les affaires pénales peuvent être traitées dans des délais raisonnables. Pour le surplus, cf. statistiques.

1.1.2.4 Rapport avec les autorités, les avocats et autres intervenants

De façon générale, les rapports avec les avocats sont bons.

1.1.2.5 Formation

Le Président a assisté aux formations suivantes :

- Journée CEDIDAC - Séminaire du droit des poursuites ;
- 21ème séminaire sur le droit du bail ;
- Dix ans de CPC.

1.1.2.6 Divers (propositions de modification législatives, informatiques etc.)

Néant.